REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DU CHER

ELECTIONS LÉGISLATIVES

Scrutin du 23 Novembre 1958

3e Circonscription de Saint-Amand

Electrices, Electeurs,

Les Elections Législatives du 23 novembre 1958 se dérouleront dans un climat de graves préoccupations dans le pays. En Algérie, la guerre s'éternise. Les signes de récession économique s'accentuent. Réduction d'horaires et début de chômage frappent déjà un grand nombre de travailleurs (chez Rousseau à Saint-Amand, aux usines de Bigny, chez Vespa...).

Les salaires sont en sérieuse diminution, mais le coût de la vie ne cesse d'augmenter.

Le marasme atteint les petits commerçants et les paysans travailleurs.

La construction de logements se ralentit considérablement et les crédits font défaut pour construire les écoles, les routes, les adductions d'eau, cependant nécessaires.

Depuis dix ans, de l'Indochine à l'Algérie, les guerres coloniales ont ruiné le budget de la France et empêché tout progrès.

Par la négociation, la guerre d'Algérie peut finir, c'est ce que nous préconisons depuis plus de quatre ans.

Il faut juger les partis et les hommes sur leurs actes

Les Communistes, pour leur part, iront devant leurs électeurs la tête haute. Ils sont demeurés fidèles à leurs promesses et demandent à être jugés sur leurs actes.

Dans la néfaste politique passée, le Parti Communiste, qui a été systématiquement tenu à l'écart des gouvernements et des majorités gouvernementales, est le seul qui ne porte aucune responsabilité.

Le vieux scrutin d'arrondissement que les hommes de progrès n'ont jamais cessé, avec Jean JAURES, de dénoncer comme le scrutin le plus malhonnête et le plus réactionnaire a été exhumé par DE GAULLE.

Ce système électoral a pour but de réduire la représentation des travailleurs manuels et intellectuels de la ville et de la campagne, de priver la classe ouvrière de sa représentation légitime. En outre, la Constitution adoptée le 28 septembre a diminué considérablement le rôle de la prochaine Assemblée.

Il sera donc plus difficile que par le passé de défendre les revendications de la population laborieuse.

Mais, pour dresser un barrage efficace à l'avance des forces réactionnaires, pour défendre pied à pied les intérêts des petits contre les gros, pour jeter les bases du regroupement indispensable de tous les Républicains, il est nécessaire de voter en masse pour assurer la présence d'un groupe communiste important à l'Assemblée Nationale, s'appuyant sur les masses populaires.

La fausse dispute des responsables du passé

Qui peut prendre au sérieux la fausse dispute à laquelle se livrent les responsables du passé. Ce n'est pas Guy MOLLET et les dirigeants actuels du Parti Socialiste qui peuvent constituer une opposition valable, face à l'offensive réactionnaire et fasciste.

Ils ne peuvent constituer cette opposition pour la simple raison qu'ils sont les alliés de cette même réaction qu'ils feignent de combattre pour mieux tromper les travailleurs et les Républicains. Non seulement, Guy Mollet siège aux côtés de Soustelle et de Pinay dans le gouvernement, mais nous l'avons vu, lorsqu'il était chef du Gouvernement, s'appuyant déjà sur les partis de droite et faisant pratiquement leur politique. Après le 13 mai, il devait capituler devant le coup de force des Ultras d'Alger.

Il faut en finir avec l'anticommunisme !

La division des forces ouvrières et démocratiques, l'anticommunisme systématique, cette arme empoisonnée de la bourgeoisie que professe Guy MOLLET, l'a conduit à abandonner toute lutte contre la réaction pour s'allier avec elle.

Pour une solide opposition communiste

La seule opposition ouvrière et républicaine qui comptera vraiment dans l'Assemblée comme dans le pays, c'est l'opposition communiste :

Pour défendre les conquêtes sociales arrachées dans le passé grâce à l'appui et à l'action des communistes ; pour préserver les libertés menacées, pour faire prévaloir la négociation en Algérie et pour défendre une politique extérieure d'indépendance française et de paix.

Certes, le Parti Communiste Français considère que la domination des capitalistes est la cause profonde de la misère, du colonialisme et de la guerre et que la solution définitive de ces problèmes, c'est le socialisme.

Cependant, il est possible dès maintenant de réaliser une politique nouvelle correspondant aux exigences des travailleurs et de la nation. C'est à quoi répond le programme général de justice sociale et de salut national qu'il soumet aux électrices et aux électeurs.

Sur le plan de la Circonscription de St-Amand nous œuvrerons pour :

— La construction de centaines de logements avec des loyers accessibles aux travailleurs.

— La création à Saint-Amand d'un cours complémentaire de filles, l'accélération de la construction d'un nouveau collège pour 600 élèves, la création d'une section commerciale au Centre d'apprentissage.

— La création à Châteauneuf d'un cours complémentaire mixte et l'exécution rapide des travaux de salubrité envisagés sur le canal et le cours du Cher.

— La construction à Châteauneuf d'un internat et de plusieurs classes d'écoles pour les filles.

— La construction à La Guerche de plusieurs classes d'écoles et l'installation d'une nouvelle industrie dans les anciennes usines de La Guerche.

— Le développement des adductions d'eau potable dans toutes les communes et l'amélioration du réseau routier.

— La mise en route des travaux prévus par les Ponts et Chaussées et les Comités de défense des sinistrés, afin d'éviter le retour d'inondations catastrophiques.

— Les prix rémunérateurs en faveur des petits et moyens producteurs de blé, de viande, de lait, de vin, etc., pour l'indexation des prix à la production et par l'instauration de prix différentiels.

— Une indemnisation plus substantielle des producteurs de lait et de viande dont les bêtes sont atteintes de tuberculose ou de toute autre maladie épidémique (fièvre aphteuse).

— Le respect du statut du fermage et du métayage et pour le maintien des tribunaux paritaires.

— L'augmentation des salaires, traitements, retraites, pensions et prestations familiales. Retour à la semaine de 40 heures, sans diminution de salaires, création d'une véritable assurance-chômage aux frais du patronat.

— Contre l'accaparement des terres par les hobereaux et par les colons d'Algérie.

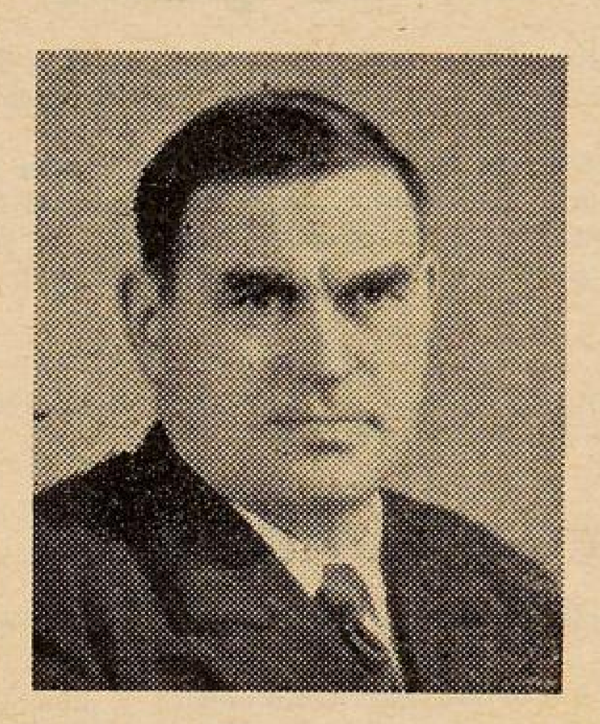
— Pour l'extension des lois sociales en agriculture, la parité des salaires des ouvriers agricoles et bûcherons avec ceux de l'industrie, et leur rattachement au régime général de la Sécurité Sociale.

Face à la réaction, ne dispersez pas vos voix, votez utile !

En chaque occasion, au Parlement et dans le pays, René MARIAT a toujours défendu résolument les droits et les intérêts du peuple laborieux, des ouvriers et des paysans, des artisans et des petits commerçants, des petits fonctionnaires, des Anciens Combattants et Anciens Prisonniers de guerre, des Victimes de guerre, des pensionnés et retraités.

La classe ouvrière et les couches laborieuses de la ville et des champs ont en lui un ardent défenseur

Ils voteront en masse et sans abstention pour :



René MARIAT

Cultivateur
Député sortant
Maire de Lunery
Ancien Prisonnier de Guerre
Membre du Bureau Fédéral du Parti Communiste

REMPLAÇANT EVENTUEL :

LÉA PERONNET

Institutrice à Châteaumeillant
Membre du Bureau de la Fédération Communiste

Attention : Toute rature ou panachage sur le bulletin de vote entraîne sa nullité !

S.P.E.C. Châteauroux.

VU LE CANDIDAT.